



**REGROUPEMENT VIGILANCE
HYDROCARBURES QUÉBEC**

315

P



NP



DM9

Projet de construction d'une installation de
liquéfaction de gaz naturel à Bécancour

6211-19-021

**Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
(BAPE)**

**Consultation publique sur le Projet de construction d'une installation de
liquéfaction de gaz naturel à Bécancour**

Mémoire présenté par le

REGROUPEMENT VIGILANCE HYDROCARBURES QUÉBEC

Le 9 mars 2015

Table des matières

Qui sommes-nous?

Introduction

Effet de serre et milieux humides

Acceptabilité sociale et conclusion

Références

Qui sommes-nous ?

Comme son nom l'indique, le Regroupement vigilance hydrocarbures Québec fédère des groupes de citoyens et citoyennes concernés par la question des hydrocarbures sur le territoire Québécois. Il est le fruit de l'évolution du Regroupement Interrégional Gaz de Schiste de la Vallée du Saint-Laurent qui, à l'origine couvrait la Vallée du Saint-Laurent et s'opposait à l'implantation de l'industrie des gaz de schiste vers une organisation, toute citoyenne encore, couvrant l'ensemble du territoire du Québec et l'ensemble du dossier des hydrocarbures.

L'historique du RVHQ a déjà été présenté dans le dernier mémoire déposé en mai 2014 dans le cadre du BAPE portant sur « La recherche, l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent »¹ sous le code DM82.

Depuis décembre 2013, le Regroupement² a travaillé à élargir sa base de comités de citoyens en accueillant les comités du mouvement Stop Oléoduc et plusieurs autres comités de l'Est du Québec tels Non à une marée noire dans le St-Laurent, les Pétroliques Anonymes, Ensemble pour un avenir durable du grand Gaspé ou Environnement Vert Plus, acquérant ainsi l'expérience et les connaissances citoyennes portant sur des dossiers d'oléoducs et de technologies d'exploration pétrolière non conventionnelle en Gaspésie et à l'Île d'Anticosti. De nombreux comités se sont aussi formés dans la région de Lanaudière afin de contrer la venue du pétrole issu des sables bitumineux de l'Alberta par le projet Énergie Est. Ce projet de la compagnie TransCanada vise à mettre en place des infrastructures afin d'acheminer vers des marchés extérieurs 1,1 million de barils de pétrole lourd par jour. Des comités se sont aussi mis en place dans la région de la Montérégie afin de sensibiliser et informer la population sur l'accroissement du trafic ferroviaire transportant du pétrole lourd vers des ports d'exportation tels Kildair à Sorel-Tracy ou Projet Chaleurs Terminals à Belledune au Nouveau-Brunswick.

La saga du port pétrolier de Cacouna dans le cadre du projet Énergie Est a aussi fortement favorisé l'acquisition de connaissances citoyennes en matière de transport maritime et des dangers inhérents dans un milieu aussi fragile que le fleuve Saint-Laurent.

Un rapprochement avec les grands groupes écologiques et citoyens de toute la province est aussi dans le plan de travail du Regroupement. Nous contribuons activement au comité qui organise la prochaine rencontre nationale de ces groupes citoyens et environnementaux.

Toute cette expertise citoyenne, ces conférences, ces recherches, ces conférences de presse, ces manifestations citoyennes ont fait en sorte qu'aujourd'hui un grand nombre de citoyens ont développé une vision large et générale sur les dossiers des hydrocarbures au Québec.

Dans la foulée de ce regard global, nous ne pouvons qu'avoir une vision qui inclut désormais les changements climatiques. Nous sommes devant le plus grand et complexe dilemme auquel l'humanité a eu à faire face depuis son avènement sur la planète. Nous avons aujourd'hui à prendre des orientations qui auront des répercussions dramatiques sur les générations futures alors qu'une porte s'ouvre pour que nous soyons des leaders mondiaux dans une autre direction.

Introduction

C'est dans ce contexte que nous intervenons au BAPE « *Projet de construction d'une installation de liquéfaction de gaz naturel à Bécancour* »

L'information recueillie et colligée depuis maintenant près de cinq ans nous amène à croire qu'il faut faire un virage drastique vers les énergies renouvelables. Et nous savons que le Québec possède un espace particulièrement favorable pour y parvenir.

L'implantation de toute nouvelle structure favorisant une consommation accrue de produits d'hydrocarbures quels qu'ils soient, ne fera qu'aggraver le développement des changements climatiques.

Nous avons participé de façon assidue au déroulement de la première partie de ces audiences. Nos membres ont posé beaucoup de questions. Les réponses données ont parfois suscité d'autres questionnements qui sont restés sans réponses probantes.

Le court délai mis à notre disposition pour étudier la documentation déposée, participer à la première partie des audiences et ensuite rédiger nos mémoires ne nous a pas laissé le temps de réagir à tous les aspects soulevés par ce projet.

Nous n'allons donc reprendre que quelques éléments qui nous ont semblé manquer de substance.

Nous laissons ainsi à d'autres le soin de traiter des dangers inhérents à l'augmentation du trafic maritime qu'engendrerait ce projet ainsi que bien d'autres points soulevés lors des questionnements de nos membres.

Provenance du gaz

Dans le contexte actuel, c'est-à-dire avec la venue éventuelle du projet Énergie Est, l'approvisionnement en gaz naturel en provenance de l'Ouest canadien semble compromis selon les dires même du distributeur unique au Québec, Gaz Métro, en août 2013.³

Un an plus tard, soit en octobre 2014, les discussions sont toujours au point mort avec TransCanada⁴.

Quelle sera donc la solution pour assurer un approvisionnement constant à une usine telle que celle dont il est question ici? Le distributeur n'aura d'autres choix que de se tourner vers des producteurs américains qui exploitent les gaz de schiste à fond actuellement. Cette possibilité avait déjà été évoquée sur la place publique il y a deux ans déjà³.

Il faut dire que Gaz Métro, tout comme d'autres distributeurs gaziers de l'Ontario, s'alimente de plus en plus au poste de Dawn, en Ontario. Cette plate-forme est alimentée notamment par du gaz naturel issu des schistes de la Pennsylvanie, aux États-Unis, vendu à meilleur prix que celui de l'Ouest canadien.³

Alors, une autre solution pourrait venir sauver la mise, cette fois bien québécoise, de chez-nous! On pourrait remettre la filière gaz de schiste dans la Vallée du Saint-Laurent en place et réactiver cette production. Les promoteurs de cette filière doivent se frotter les mains et encourager la mise en œuvre du projet Énergie Est. La pression serait alors grande et possiblement que notre premier ministre verrait alors une incidence économique suffisante pour relancer le tout.

« Je crois de toute façon qu'il n'y a pas grand intérêt à développer cette ressource, uniquement sur le plan économique et financier. De toute façon, l'acceptabilité sociale n'est pas là» (M. Conillard) a déclaré à l'animatrice Céline Galipeau. « Actuellement, je ne vois pas l'intérêt de développer ça. »⁵

Le mot « actuellement » prend toute son importance ici. Il restera toujours l'acceptabilité sociale à contourner ou à manipuler suffisamment pour pouvoir aller de l'avant. Le ministre

M. Pierre Arcand annonçait déjà l'automne dernier la mise en place d'un grand chantier sur l'acceptabilité sociale au Québec ⁶

Le tout devrait déboucher sur des consultations publiques ce printemps. Déjà à l'automne le ministre Arcand annonçait : « *On étudiera les lois, les règlements - possibles ou existants – et les meilleures pratiques dans le domaine.* » Nous avons déjà entendu cette phrase il y a quatre ans lorsqu'il était question des gaz de schiste dans la Vallée du Saint-Laurent, et le dernier rapport du BAPE sur le sujet nous a clairement démontré que les « meilleures pratiques dans le domaine » est un concept aussi flou que l'acceptabilité sociale.

La vigilance des comités de citoyens devient de plus en plus nécessaire et utile pour s'assurer d'une vue à long terme de ces projets qui aveuglent les décideurs avec leurs revenus à court terme.

Si le distributeur se tourne résolument vers un approvisionnement américain, la planète ne s'en portera pas mieux pour autant. La technologie utilisée pour extraire ce gaz a été contestée partout sur la planète où elle est utilisée. Quoique les avis soient partagés sur la question, il en demeure que les effets à long terme de l'exploitation à grande échelle sur notre climat sont désastreux en ce sens que celle-ci produit beaucoup de gaz à effet de serre qui contribueront à l'augmentation des variations climatiques mondiales. Tôt ou tard cette réalité nous rejoindra tous. Les puits en activité dégagent des gaz à effet de serre et les puits fermés en dégagent tout autant sinon plus à long terme. Il faut cesser l'utilisation de cette technologie le plus vite possible. ⁷

Effet de serre et milieux humides

Les changements climatiques sont maintenant reconnus comme une réalité mondiale. Les chercheurs du GIEC ont démontré cette réalité depuis longtemps. Ces changements climatiques apporteront nombre de variations importantes des températures et des précipitations. Nous verrons de plus en plus d'écarts importants de température s'opérer sur une très courte période de temps, ce qui provoquera des précipitations d'une ampleur rarement vue dans certaines régions et au contraire des sécheresses inégalées dans d'autres.

Quelle que soit la situation qui prévaudra au Québec, les milieux humides existants prendront toute leur importance, tant au point de vue économique qu'écologique.

Un rapport publié par Canards Illimité Canada en octobre 2006 mentionnait déjà que la pression anthropique sur les milieux humides dans cette section de la région était importante. Les conséquences annoncées stipulaient même les points suivants :

« - réduction de la superficie ou disparition des érablières argentées les plus en aval dans le fleuve;

et

- risque élevé de catastrophe écologique et économique à la suite d'un déversement majeur d'hydrocarbures lors d'un éventuel accident avec un ou plusieurs gros navires sur le fleuve Saint-Laurent notamment en périodes de migration des oiseaux.»⁸

Selon la description donnée lors de la présentation du 9 février à Bécancour, le projet entraînera la disparition de 1,9 hectare de terres humides caractérisées par la présence de plantes exotiques envahissantes. La valeur de l'impact environnemental a été jugée moyenne. Évidemment, si on considère que la disparition de 1,9 hectare est une situation unique dans la région, il est vrai que cela n'a pas grande importance. On a même mentionné que ce milieu humide n'était pas en connexion avec le fleuve ni aucun autre cours d'eau, ce qui lui enlevait de son importance. Il y aurait là matière à approfondir les services écologiques que peut rendre une terre humide dans l'ensemble de la région. Selon Canards Illimité Canada, la valeur d'une terre humide se situe entre 5 000 \$ et 25 000 \$ l'hectare par année, si on voulait chiffrer ses services. Mais plus important que la valeur financière, il y aura dans un futur pas

si lointain des services réels de rétention des eaux en cas d'inondation ou de sécheresse. Les terres humides sont réputées pour recharger un aquifère ou au contraire contrer des sécheresses. Il faudrait prendre en compte l'augmentation des gaz à effet de serre injectés dans l'atmosphère par l'usine en cause (31 000 t/an selon le promoteur) et les risques pour le climat pour prendre toute la mesure du service écologique d'une terre humide de 1,9 hectare. Un apport difficile à chiffrer, mais bien réel.

Selon la littérature déposée, un plan de compensation pour la perte du milieu humide sera proposé au MDDELCC par SLNGaz avant l'autorisation du projet.

Récemment, lors d'un colloque sur les milieux humides tenu à Saint-Hyacinthe, un spécialiste des milieux humides, M. Guillaume Daigle de Canards Illimités Canada, décrivait ces plans de compensation en racontant l'anecdote suivante : un docteur dit à son patient qu'il a dû lui couper cinq doigts, mais que, somme toute, il pouvait bénéficier d'une greffe de cinq nouveaux doigts à n'importe quel autre endroit de son corps que la place originale. Quelle sera l'efficacité de cinq doigts greffés dans le dos du patient ou sur une épaule? C'est un peu dans cette optique que certains plans de compensations sont conçus. La connaissance ou la méconnaissance de la nature exacte du milieu humide ainsi déplacé est déterminante sur l'efficacité du plan de compensation retenu.

On a aussi avancé que les 31 000 t/an de GES que l'usine générera vont aider le Québec à baisser l'ensemble de son bilan d'émission de GES. En effet, l'utilisation de gaz liquéfié remplacerait le mazout lourd pour nombre de compagnies sur la côte Nord du Québec et plus au nord encore, ce qui diminuerait de 600 000 t/an les émissions de ces industries⁹.

C'est effectivement un calcul louable si se concrétise le reste de la phrase qui mentionne « *si 50 % de la production est consommée au Québec* », ce qui est moins certain.

Les infrastructures portuaires existantes sur la Côte Nord sont actuellement peu ou pas prêtes à recevoir du gaz naturel liquéfié. La compagnie devra donc investir encore \$130 millions à court terme dans des infrastructures portuaires si elle veut atteindre ce niveau de vente au Québec. On avoue aussi indirectement que 50 % de la production est vouée à l'exportation.

Comme le prix du gaz est supérieur sur les marchés extérieurs à celui du Québec, il serait honnête de penser que la compagnie Stolt ne sera pas très pressée de construire de nouvelles infrastructures si elle peut rentabiliser ses investissements plus rapidement en expédiant la totalité de sa production vers des marchés plus lucratifs et actuels. Lors de la séance du 9 février, la compagnie a même mentionné que ses bateaux peuvent très bien traverser les océans pour livrer leur cargaison. . Il y a aussi un autre « si » d'importance considérable : les réductions des émissions de GES n'auraient lieu que si le gaz naturel liquéfié remplace un combustible fossile ayant un plus fort impact climatique. Or, rien dans ce qui a été présenté ne le démontre. Pas de contrat ferme, pas de disposition réglementaire de la part du gouvernement, une analyse du cycle de vie alambiquée, enfin, rien n'indique que ce 50% de GNL contribuera à diminuer nos émissions de GES planétaires, pas plus que l'autre 50% d'ailleurs.

Acceptabilité sociale et conclusion

Il y a à peine trois mois, le Ministre M. Pierre Arcand déclarait :

«Le secteur minier est un secteur cyclique. Ses difficultés ne changent rien à cette tendance de fond qui fait que tôt ou tard le secteur minier sera à l'aube d'un long cycle de croissance.(...) Avec 45 000 emplois et des retombées directes et indirectes de 10 G\$ au PIB, le secteur minier représente un pilier important de l'économie du Québec ».¹⁰

Cette affirmation soulève la question du poids relatif des retombées économiques dans le concept d'acceptabilité sociale. Le projet d'usine de liquéfaction de gaz de la compagnie Stolt, comme beaucoup d'autres, est soumis au concept de l'acceptabilité sociale tel que décrit au chapitre **provenance du gaz** du présent document.

Ce projet serait-il plus facilement recommandé si aucun comité de citoyens ou simples citoyens n'intervenaient aux présentes audiences? La participation citoyenne aux audiences du BAPE est-elle une composante majeure dans la perception de l'acceptabilité sociale ou de la non-acceptabilité sociale?

Si tel est le cas, vous pouvez compter sur la participation de plus de 120 comités de citoyens unis dans le RVHQ pour vous dire que tout projet qui implique un bilan d'addition nette de GES dans l'atmosphère n'est pas acceptable pour nous. Nous sommes conscients des effets à long terme de ces usines.

Il faut commencer immédiatement à tenir compte des valeurs humaines à long terme dans le calcul de rentabilité ou non d'un projet comme celui-ci pour une société. Ce n'est pas que nous sommes contre le progrès, au contraire, nous prônons un virage drastique vers les énergies renouvelables qui sont garantes d'un futur à tout le moins plus bénéfique que celui projeté par les hydrocarbures. Les études sont légions dans ce domaine.

Nous voulons assurer la population de Bécancour et des environs que nous ne travaillons pas contre eux, mais bien pour le bien collectif à long terme.

Rédigé et présenté par Jacques Tétreault, coordonnateur général et porte-parole RVHQ.

Références

- 1 http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/gaz_de_schiste-enjeux/documents/DM82.pdf
- 2 Pour la suite du texte, le Regroupement ou indifféremment le RVHQ, réfèrent au Regroupement vigilance hydrocarbures Québec.
- 3 <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/transports/201308/02/01-4676613-projet-de-pipeline-energie-est-gaz-metro-depose-une-plainte-contre-transcanada.php>
- 4 <http://affaires.lapresse.ca/economie/energie-et-ressources/201410/21/01-4811324-projet-energie-est-gaz-metro-refuse-de-payer.php>
- 5 <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/politique/2014/12/16/001-couillard-gaz-schiste-bape.shtml>
- 6 <http://www.lesaffaires.com/secteurs-d-activite/ressources-naturelles/quebec-mines-arcand-promet-un-chantier-sur-l-acceptabilite-sociale/574077>
- 7 <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/320923/selon-une-etude-sur-les-emissions-de-ges-les-gaz-de-schiste-plus-polluants-que-le-charbon>
- 8 http://www.ducks.ca/assets/2012/07a/PRCMH_R17_CEQC_2006_portrait_cartes.pdf
- 9 http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/installation_gaz_naturel-becancour/documents/DA1.pdf
- 10 <http://argent.canoe.ca/nouvelles/ressources-lacceptabilite-sociale-decortiquee-et-analysee-18112014>